

DÉCLARATION DE STRATÉGIE ERASMUS+ 2021- 2027

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LA PROVIDENCE

L'enseignement supérieur La Providence de Cholet (Maine-et-Loire) encadre environ 130 étudiants des 4 formations de Brevet de Technicien Supérieur (BTS Comptabilité-Gestion, BTS Gestion de la PME, BTS Support à l'Action Managériale et BTS Tourisme) et compte 43 membres du personnel.

L'enseignement y est assuré par une vingtaine d'enseignants.

Depuis l'obtention de la charte Erasmus+ Enseignement Supérieur en 2014, nous gérons avec le KA103 :

- pour les étudiants : uniquement les mobilités de stages (SMP) et comptons en moyenne 10 mobilités par an,
- concernant les enseignants et personnels, nous avons environ 2 mobilités de formation (STT) en moyenne par an.

Après l'attribution de l'ECHE du programme 2021-2027, nous comptons poursuivre notre stratégie d'internationalisation qui avait été décrite pour notre charte 2014-2020 et qui sera réactualisée notamment avec les nouveaux principes fondamentaux demandés par la Commission Européenne afin de contribuer à la modernisation de notre établissement d'enseignement supérieur.

Les objectifs politiques de notre participation au Programme ERASMUS sont d'/de :

1. Augmenter les niveaux de qualification de nos étudiants afin de former les diplômés dont l'Europe a besoin

En effet, les mobilités étudiantes pour les stages Erasmus+ (STT) dont nos étudiants peuvent bénéficier ainsi que l'Europass et le supplément au diplôme qu'ils reçoivent à l'issue de leur formation leur permet d'avoir accès à une éducation professionnelle de qualité, indépendamment de leur milieu socio-professionnel, et d'améliorer leur employabilité. Par ailleurs, cela permet également de favoriser la visibilité et l'attractivité de nos formations au niveau européen et international et de faciliter la reconnaissance de nos qualifications auprès des professionnels et des instances académiques européennes.

2. Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur

La mise en place de conférences ou vidéo-conférences, de séminaires, de visites d'entreprises européennes lors de voyages linguistiques, ... où des professionnels ou personnalités internationales sont invitées à s'exprimer sur leurs activités et sur des thèmes en lien avec nos formations, permet d'enrichir l'expérience de nos étudiants et de promouvoir différentes méthodes de travail afin qu'ils capitalisent les fruits de ces différentes pratiques.

Par ailleurs, en soutenant la mobilité du personnel éducatif dans la mise en œuvre d'approches d'enseignement variées à l'issue de leur formation dans un pays européen, nous leur permettons d'améliorer leurs approches d'enseignement mais également d'en faire bénéficier nos étudiants afin d'évaluer et de valider leurs compétences clés, notamment professionnelles et linguistiques.

3. Valoriser la mobilité et la coopération internationale des étudiants et du personnel à destination des pays membres de l'UE

Grâce aux séjours à l'étranger que les étudiants et le personnel effectuent dans le cadre de la mobilité :

- l'enseignement supérieur La Providence renforce la dimension européenne de ses formations en permettant à chaque étudiant et personnel de pouvoir bénéficier de la mobilité pendant son parcours d'étude/professionnel. Notre établissement accorde une attention particulière aux actions de coopérations avec les entreprises internationales en rapport avec nos formations d'enseignement supérieur afin de donner l'opportunité à nos étudiants de pouvoir choisir entre plusieurs destinations et d'acquérir des expériences diversifiées. Ces actions de coopération visent à développer des partenariats pour favoriser la mobilité des étudiants et du personnel, notamment dans le cadre éducatif et d'échanges de stagiaires, l'organisation de formations, de séminaires thématiques tels que l'interculturalité, de visites d'entreprises, d'échanges sur des programmes communs.
- les étudiants présentent leur expérience Erasmus+ à chaque rentrée scolaire, aux nouveaux étudiants et ils insistent sur les nombreuses compétences clés qu'ils ont validées, notamment en termes de compétences linguistiques, compétences professionnelles mais également de « soft skills » (autonomie, confiance en soi, prise d'initiative, sentiment d'appartenance à l'Union européenne). Généralement, ils font bénéficier les postulants à la mobilité de leur réseau professionnel international et leur font prendre conscience des enjeux de l'internationalisation et des atouts de la maîtrise de 2 langues, en plus de leur langue maternelle. Ces étudiants sont souvent très motivés pour repartir dans un pays membre de l'UE après l'obtention de leur BTS pour étudier, continuer à se former ou travailler.
- les personnels peuvent, grâce aux expériences vécues dans les établissements ou entreprises partenaires, innover dans leurs pratiques pédagogiques, promouvoir auprès des étudiants ou de leurs collègues l'intérêt de partir à l'étranger et les aider dans leurs démarches pour mieux appréhender le concept de mobilité.

4. Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional

Accroître le rayonnement international de nos formations et renforcer le niveau de l'apprentissage des langues des étudiants par le biais de la mobilité facilitent l'insertion professionnelle de nos étudiants dans les entreprises à l'international. En effet, de nombreux employeurs accordent beaucoup d'importance à ces séjours à l'étranger, ce qui augmente l'employabilité des étudiants et leurs perspectives d'emploi.

Cela permet également aux entreprises de notre région, et notamment les PME-PMI de notre bassin d'emploi, de recruter des personnes compétentes, ayant bénéficié d'un enseignement de qualité, susceptibles de leur apporter une valeur ajoutée, tant sur le plan professionnel que linguistique.

5. Améliorer la gouvernance et le financement des mobilités

Début 2020, l'Enseignement supérieur La Providence a intégré le Consortium Erasmus+ « RENASUP PAYS DE LA LOIRE » qui permet à notre établissement de profiter des ressources du consortium pour gérer le financement des mobilités, faciliter l'organisation et développer notre politique de stages à l'étranger. Cette intégration au consortium permet également de rationaliser les procédures pour la mobilité des étudiants et du personnel et de faciliter le suivi des mobilités sortantes et/ou entrantes, grâce à la dématérialisation des procédures administratives avec le réseau « Erasmus without paper », la mise en place de la carte étudiante européenne et l'application mobile « Erasmus+ ». Par la mise en commun de règles communes, nous voulons œuvrer à rendre les mobilités accessibles aux étudiants dans toutes leurs diversités sociales afin d'être toujours plus inclusifs.